

23 octobre 2018



## La Garde Présidentielle de 1992 à 1997

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Contexte .....	3
1.1. Le conflit de 1993.....	3
1.2. La période de « paix » de 1994 à 1997 .....	4
1.3. Le conflit de 1997.....	4
2. La Garde Présidentielle.....	5
3. Les milices fidèles à Pascal Lissouba et leurs liens avec la Garde et les forces publiques.....	7
3.1. La Réserve ministérielle .....	7
3.2. Les « Aubevillois ».....	7
3.3. Les « Cocoyes » .....	8
3.4. Les Mambas .....	8
3.5. Les Zoulous .....	9
3.6. L'intégration des milices dans les forces publiques.....	10
3.7. Des difficultés à faire la distinction entre les groupes armés.....	10
4. Les exactions commises par la Garde Présidentielle pendant le conflit armé de 1993-1994.....	11
5. Les exactions commises par les milices « Cocoyes » pendant le conflit armé de 1997	12
6. Autres exactions.....	12
6.1. Conflit de 1993-1994 .....	12
6.2. Conflit de 1997 .....	13
Bibliographie.....	14

**Résumé :** La Garde Présidentielle, sous le régime du président Patrice Lissouba (1992-1997), est pour partie composée de membres de milices privées. Ces milices sont impliquées dans les conflits armés de 1993-1994 et de 1997. Gardes et milices ont commis des exactions lors du conflit de 1993-1994. Les milices sont également à l'origine d'exactions en 1997.

**Abstract :** Under President Pascal Lissouba's regime (1992-1997), the "Garde Présidentielle" (Presidential Guard), has recruited militiamen from private militias. These militias are involved in the 1993-1994 and the 1997 armed conflicts. Guard and militias committed abuses during the 1993-1994 conflict. Militiamen also committed abuses during the 1997 conflict.

**Nota :** Les traductions des sources en langues étrangères sont assurées par la DIDR.

**Cette note se focalise sur la période allant de 1992 à octobre 1997. Elle n'aborde que les exactions commises par la Garde présidentielle et les milices directement associées à Pascal Lissouba.**

Plusieurs milices se sont formées au Congo dans les années 1990, notamment à l'occasion du conflit de 1993 et de celui de 1997. Ces milices ont pu être reconnues comme un corps officiel, ou être intégrées dans un corps armé.

La Garde Présidentielle (devenue Garde républicaine) a intégré en son sein des éléments issus de différentes milices privées.

## 1. Contexte

### 1.1. Le conflit de 1993

A la suite de l'ouverture du pays au multipartisme, différents nouveaux partis politiques entrent en concurrence pour l'élection présidentielle de 1992.

Parmi les formations politiques en lice, trois partis réussissent à imposer de nouvelles identités ethno-régionales afin de constituer leurs électorats<sup>1</sup> :

- L'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS) de Pascal Lissouba revendique la nouvelle identité « Nibolek »<sup>2</sup>.
- Le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement (MCDDI) de Bernard Kolélas s'appuie sur l'identité kongo, en particulier sur le groupe ethnique lari. Ils sont parfois appelés « Tchek » (ou « Tchèque » ; terme dépréciatif)<sup>3</sup>.
- Le Parti Congolais du Travail (PCT) du président sortant Denis Sassou Nguesso, l'ancien parti unique d'obédience marxiste-léniniste, compte sur les peuples du nord du pays, en particulier les Mbochis<sup>4</sup>.

Les élections sont remportées par Lissouba. Un accord est conclu avec le PCT pour une répartition des postes ministériels. L'accord ne sera pas respecté et le PCT rejoint l'opposition. La majorité à l'Assemblée nationale devient d'opposition. Lissouba dissout donc l'Assemblée entraînant le soulèvement de l'opposition à Brazzaville et l'érection de barricades. La répression des barricades fait naître le conflit et l'émergence de milices communautaires. Ces milices sont créées ou instrumentalisées par un parti, et organisées par territoires (et par quartiers en ce qui concerne Brazzaville) suivant les identités ethno-régionales<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, *Vivre à Brazzaville : modernité et crise au quotidien*, Karthala, 01/01/1998, 384p.

<sup>2</sup> Acronyme désignant les personnes originaires des régions méridionales suivantes : Niari, Bouenza et Lekoumou ; ces personnes sont essentiellement les Nzabi des Monts du Chaillu et les Pounou du Niari, mais aussi les membres des sous-groupes téké ou kongos, comme les Bembé (ou Batembé). Pascal Lissouba est issu d'une petite ethnie, les Zambis, localisée dans le Mbinda, dans la région du Niari, à proximité du Gabon.

<sup>3</sup> Le terme est inventé par les milices « Zoulous » (cf. *infra*), influencés par les troubles en Europe de l'Est. Il désigne des personnes originaires du Pool auxquelles est attribuée une affiliation politique avec Bernard Kolélas, originaire de la même région. Le terme renvoie le plus souvent aux Lari, peuple de la famille ethnolinguistique kongo, majoritaire dans le Pool.

<sup>4</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, 01/01/1998, *op.cit.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

Selon Rémy Bazenguissa-Ganga<sup>6</sup>, durant le conflit de 1993, les milices restent sur leur territoire et ne s'affrontent que rarement : « les guérillas urbaines de 1993-1994 se déroulèrent principalement dans les arrondissements sud-ouest (Bacongo et Makélékélé) et est de la capitale (Mfilou) »<sup>7</sup>.

Un « nettoyage ethnique » est mis en œuvre dans les quartiers contrôlés par les milices<sup>8</sup>.

Le conflit a également lieu hors de Brazzaville. Dans ce cas, selon Roland Pourtier<sup>9</sup>, les violences ont principalement lieu à Dolisie (région du Niari)<sup>10</sup>.

Le conflit prend officiellement fin lors d'un meeting de réconciliation le 15 août 1994<sup>11</sup>. Il a fait 2 000 morts<sup>12</sup>.

## 1.2. La période de « paix » de 1994 à 1997

Durant cette période, les milices sont officiellement dissoutes, mais des miliciens continuent dans les faits d'occuper les quartiers de Brazzaville et de se livrer à un « brigandage sporadique »<sup>13</sup>.

## 1.3. Le conflit de 1997

En 1997, l'élection présidentielle oppose Denis Sassou Nguesso au président en exercice, Pascal Lissouba.

Dans la nuit du 4 au 5 juin 1997, à Mpila, la résidence de Sassou Nguesso est encerclée par des véhicules blindés et des hommes armés envoyés par Lissouba pour désarmer les Cobras<sup>14</sup> (l'identité des hommes envoyés n'est pas claire, il pourrait s'agir de l'armée ou d'une milice : « Aubevillois » ou « Zoulou »<sup>15</sup>). Les Cobras répliquent et poursuivent leur riposte en occupant une partie de Brazzaville<sup>16</sup>.

---

<sup>6</sup> Professeur de sociologie à l'université de Lille 1, à Paris 1 et à l'EHESS. Spécialiste des conflits armés de la République du Congo.

<sup>7</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, « Les milices urbaines au Congo : la transition démocratique et la dissémination des pratiques de violence », *African Journal of Political Science*, juin 1998, vol. 3, n°1, pp. 52-69.

<sup>8</sup> Amnesty International, « République du Congo – Une ancienne génération de dirigeants responsable de nouveaux carnages », 25/03/1999 ; YENGO Patrice, *La guerre civile du Congo-Brazzaville : 1993-2002* « Chacun aura sa part », Karthala, 2006, 446p.

<sup>9</sup> Professeur de géographie à Paris 1. Spécialiste de l'Afrique centrale. Membre du comité de rédaction d'*Afrique contemporaine*.

<sup>10</sup> POURTIER Roland, « 1997 : les raisons d'une guerre « incivile » », *Afrique contemporaine*, 1998, n°186, pp. 7-32.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, « Des quartiers pour territoires ? Guerre de milices, fragmentation urbaine et recompositions identitaires à Brazzaville », dans BONNEMAISON Joël (éd.), CAMBREZY Luc (éd.), QUINTY BOURGEOIS Laurence (éd.). *Le territoire, lien ou frontière ? : identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, ORSTOM, (Colloques et Séminaires), 1997, 102 p. ; POURTIER Roland, « Brazzaville dans la guerre : crise urbaine et violences politiques // Brazzaville in the war : urban crisis and political violence », *Annales de Géographie*, t. 109, n°611, 2000, pp. 3-20 ; Libération, « Les luttes pour le pouvoir embrasent Brazzaville - Les partisans du chef de l'Etat congolais Lissouba affrontent ceux de l'ex-président Sassou N'Guesso », 07/06/1997.

<sup>13</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, 01/01/1998, *op. cit.*

<sup>14</sup> YENGO Patrice, « « Chacun aura sa part » : les fondements historiques de la (re)production de la « guerre » à Brazzaville », *Cahiers d'Etudes africaines*, 1998, pp. 471-503 ; ANB-BIA, « Congo Brazzaville : Lissouba déclenche sa boucherie », 29/08/1997 ; Libération, 07/06/1997, art. cit.

<sup>15</sup> Institut de recherche sur la paix (HSFR, Francfort), « Congo-Brazzaville 1997-1999 (Cobras/Cocoyes, Ninjas, Ntsiloulous) », 09/10/2015.

<sup>16</sup> YENGO Patrice, 1998, art.cit.

Sassou Nguesso et Lissouba s'affrontent notamment au moyen de milices privées. Les « Cobras » soutiennent Sassou Nguesso, tandis que les « Cocoyes » et d'autres milices combattent pour Lissouba (cf. *infra*). Les miliciens « Ninjas » de Bernard Kolélas soutiennent les « Cocoyes »<sup>17</sup>. Des troupes angolaises, de l'armée régulière (soutenant Sassou Nguesso) ou de l'opposition (l'UNITA<sup>18</sup>, soutenant Lissouba) interviennent également<sup>19</sup>.

Les principaux chefs militaires et le gros de l'armée ne s'impliquent pas. Le général Daniel Mabika, chef d'état-major, et le général Georges Mayoulou, chef de l'armée de terre, abandonnent leurs postes, « comme beaucoup d'autres membres de la nomenclatura congolaise »<sup>20</sup>.

Le journal congolais « La Rue meurt »<sup>21</sup> rapporte que : « l'armée n'est pas partie prenante, puisque dans les retranchements de Bacongo et Makélékélé [quartiers de Brazzaville les moins touchés par le conflit] on croise la majorité des officiers des FAC [Forces Armées Congolaises], les mbochis comme ceux du Niboland [des « Niboleks »] qui se saluent, se parlent, parfois, comme si de rien n'était »<sup>22</sup>.

Amnesty international indique que : « les civils et les membres des forces de sécurité soupçonnés, généralement en raison de leur origine ethnique, d'être favorables à l'un des groupes rivaux, étaient tués, mis en détention ou emmenés de chez eux pour être déplacés vers les zones placées sous le contrôle de ceux qu'ils étaient censés soutenir »<sup>23</sup>.

Le 15 octobre, date de la chute de Pointe-Noire, Sassou Nguesso remporte le conflit qui aurait entraîné la mort de plus de 5 000 personnes<sup>24</sup>.

Le conflit a principalement eu lieu à Brazzaville, mais a touché également les villes moyennes<sup>25</sup>.

## 2. La Garde Présidentielle

La Garde est originellement appelée Garde Présidentielle, puis rebaptisée Garde Républicaine. Ses membres sont également connus sous le nom de Bérêts Violets, du fait de leur uniforme<sup>26</sup>.

La Garde est un corps d'élite chargé de la protection de la Présidence. Les polices de renseignement fournissent leurs rapports au chef de la Garde. La Garde est également chargée d'encadrer les Forces Armées du Congo (armée régulière)<sup>27</sup>.

---

<sup>17</sup> Libération, « La ronde des milices », 29/01/1999.

<sup>18</sup> Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola.

<sup>19</sup> POURTIER Roland, « 1997 : les raisons d'une guerre « incivile » », *Afrique contemporaine*, 1998, n°186, pp. 7-32.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Selon la FIDH, l'hebdomadaire est alors politiquement proche de Bernard Kolélas. L'analyse de l'article cité est cependant semblable de celle de Roland Pourtier (Roland Pourtier, 1998, art.cit.).

<sup>22</sup> La Rue meurt, « Cette guerre n'est pas celle du peuple », 25/06/1997.

<sup>23</sup> Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>24</sup> Libération, 29/01/1999, art.cit. ; La Semaine Africaine, « L'écrasante victoire des Fdp met fin à la guerre », 13/11/1997 ; ADAM Michel, « Coups d'État, guerres de survie, guerres de prédation », *Ateliers*, n°26, 2003 ; Amnesty International, *Amnesty international Report 1998*, Londres, Amnesty International Publications, 1998, 395 p.

<sup>25</sup> POURTIER Roland, 1998, art. cit.

<sup>26</sup> CLARK John Frank, DECALO Samuel, *Historical Dictionary of Republic of the Congo*, 4<sup>e</sup> éd., Lanham, The Scarecrow Press, 2012, 523 p.

<sup>27</sup> *Ibid.*

Sous le premier régime de Sassou Nguesso (1979-1992 ; Sassou I), la Garde comptait 600 hommes. Elle comprenait des hommes du Nord, en particulier des Mbochis (ethnie de Sassou Nguesso), dont beaucoup issus du village d'origine de Sassou Nguesso<sup>28</sup>. Le commandement était confié à des parents du président, sous l'autorité du colonel Pierre Oba<sup>29</sup>. La formation était assurée par du personnel cubain puis marocain qui servait également de forces de répression des manifestations et des oppositions politiques<sup>30</sup>.

La formation des membres de la Garde était aussi assurée par un ancien commissaire français de la Direction de Surveillance du Territoire, également ancien chef de l'unité antiterroriste de l'Élysée<sup>31</sup>.

Sous la présidence de Pascal Lissouba (1992-1997), la plupart des gardes a fait défection et a continué à assurer la protection de Sassou Nguesso. Ces gardes sont basés à Oyo (Cuvette) et sont intégrés aux milices Cobras (créées en 1993)<sup>32</sup>.

La nouvelle Garde de Lissouba est issue d'un recrutement suivant une logique ethno-régionale. Elle est surtout composée de ressortissants du « Nibolek », en particulier des Bembés, dont des civils recrutés dès 1992<sup>33</sup>. La Garde, « constituée en à peine trois mois, était formée de militaires, de civils et de membres de [l'ancienne] Brigade d'intervention mobile »<sup>34</sup>.

En 1992, le colonel Yves-Marcel Ibala est à sa tête. Emmanuel Massala est nommé inspecteur général de la Garde, chargé de liaison avec la présidence<sup>35</sup>. Ibala est secondé par le commandant Bengou<sup>36</sup>.

En commentant l'année 1993, le Département d'Etat américain relève que la Garde Présidentielle « évolue hors de la chaîne de commandement »<sup>37</sup>.

A partir de 1994, 65 anciens officiers de l'armée israélienne sont recrutés pour former les membres de la Garde. La France envoie des formateurs dès 1993<sup>38</sup>.

Lors du second régime de Sassou (depuis 1997 ; Sassou II), la Garde Présidentielle est rebaptisée Garde Républicaine. Les responsables sont de nouveau des originaires du Nord. La Garde est alors commandée par deux généraux mbochis : Blaise Adoua et Emmanuel Avoukou (chef de d'état-major de la Garde sous Sassou II, puis commandant en janvier 2002)<sup>39</sup>.

---

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Pierre Oba a un lien de parenté avec Sassou Nguesso. Sous le régime Sassou I, il est directeur de la Sécurité Présidentielle jusqu'en 1987, il devient par la suite directeur général de la sécurité publique.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ibid.* ; POURTIER Roland, 1998, art. cit.

<sup>33</sup> CLARK John Frank, DECALO Samuel, 2012, *op. cit.* ; BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit. ; BAZENGUISSA-GANGA Rémy, « Milices politiques et bandes armées à Brazzaville – Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés », *les Etudes du CERI*, n°13, avril 1996.

<sup>34</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, avril 1996, art.cit.

<sup>35</sup> CLARK John Frank, DECALO, 2012, *op.cit.*

<sup>36</sup> Africa Intelligence, « Les sécuocrates », 14/04/1994.

<sup>37</sup> Département d'Etat (Etats-Unis), « U.S. Department of State Country Report on Human Rights Practices 1993 – Congo », 30/01/1994.

<sup>38</sup> CLARK John Frank, DECALO, 2012, *op.cit.*

<sup>39</sup> *Ibid.*

### 3. Les milices fidèles à Pascal Lissouba et leurs liens avec la Garde et les forces publiques

#### 3.1. La Réserve ministérielle

La Réserve ministérielle est parfois appelée « Réserve présidentielle »<sup>40</sup>.

En 1992, des civils sont recrutés pour former la Réserve ministérielle, une « institution officielle [...] placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur »<sup>41</sup>. La Réserve est officialisée le 9 août 1993, et placée sous l'autorité de Martin Mberi, ministre de l'Intérieur<sup>42</sup> et du responsable de la Sécurité Présidentielle<sup>43</sup>.

En 1994, la Réserve était constituée d'environ 1 500 hommes. Les recrues sont formées à Aubeville et Loudima, dans le département de la Bouenza. La Réserve est armée par la firme israélienne Levdan (qui fournit également des formateurs), laquelle a pour interlocuteur le Bureau de la Présidence<sup>44</sup>.

Selon Patrice Yengo<sup>45</sup>, elle est originellement composée de civils, militants de l'UPADS, et complétée par des « professionnels ». En novembre 1993, s'y ajoute les « Zoulous »<sup>46</sup>.

Selon Rémy Bazenguissa-Ganga, **la Réserve « renforcera l'action répressive de la Garde présidentielle**. Ces miliciens interviendront, généralement, lorsque le Président sera absent pour une visite officielle »<sup>47</sup>. **La Réserve constitue « le regroupement des membres civils de la Garde présidentielle »**<sup>48</sup>.

Selon Elisabeth Dorier-Apprill<sup>49</sup>, durant le conflit de 1993, « le quartier des Ministères et la Présidence sont officiellement protégés par [...] la "Réserve Ministérielle" »<sup>50</sup>.

#### 3.2. Les « Aubevillois »

Selon Patrice Yengo, Lissouba a utilisé la Réserve ministérielle afin de créer la milice des « Aubevillois », du nom de la ville où les miliciens sont entraînés<sup>51</sup>.

Le camp d'entraînement d'Aubeville est officiellement un « Centre de sélection et de formation des Brigades spéciales d'intervention rapide ». Il s'agit pour Lissouba de s'assurer d'une force publique qui lui est fidèle<sup>52</sup>. Jean Da Costa (conseiller du président Lissouba<sup>53</sup>) en est l'un des premiers formateurs<sup>54</sup>.

---

<sup>40</sup> POURTIER Roland, 2000, art.cit.

<sup>41</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit.

<sup>42</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.* ; BAZENGUISSA-GANGA Rémy, avril 1996, art.cit.

<sup>43</sup> BALENCIA Jean-Marc (dir.), Mondes rebelles – guerres civiles et violences politiques, Michalon, 1999, 1561p.

<sup>44</sup> Small Arms Survey (Institut de hautes études internationales, Genève), « Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo », (études commandée par l'Organisation Internationale des Migrations, et PNUD), 30/04/2002.

<sup>45</sup> Anthropologue et sociologue à l'université Marien Ngouabi (Congo). Chercheur à l'EHESS.

<sup>46</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>47</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, avril 1996, art.cit.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> Géographe, professeure à l'université d'Aix-Marseille

<sup>50</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, 1997, *op. cit.*

<sup>51</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>52</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, 01/01/1998, *op. cit.*

Roland Pourtier fait le même commentaire mais s'agissant de la Réserve ministérielle (POURTIER Roland, « 1997 : les raisons d'une guerre « incivile » », *Afrique contemporaine*, 1998, n°186, pp. 7-32)

<sup>53</sup> Africa Intelligence, « Jean Da Costa », 05/04/2007.

<sup>54</sup> POURTIER Roland, 1998, art. cit.

Rémy Bazenguissa-Ganga affirme que **certains « Aubevillois » sont issus ou ont intégré à la Garde Présidentielle.**

Selon Elisabeth Dorier-Apprill, durant le conflit de 1993, « le quartier des Ministères et la Présidence sont officiellement protégés par les "Aubevillois" »<sup>55</sup>.

### 3.3. Les « Cocoyes »

Les « Cocoyes », sont issus de la Réserve ministérielle<sup>56</sup>.

Les « Cocoyes » « ont constitué le noyau des combattants congolais favorables à l'ancien président Lissouba de juin à octobre 1997 »<sup>57</sup>.

Selon Brice-Arsène Mankou<sup>58</sup>, une partie des « Cocoyes » est issue d'enrôlements forcés d'enfants<sup>59</sup>.

Les « Cocoyes » sont formés à Loudima, par des formateurs issus des forces publiques congolaises, mais aussi surtout par des Israéliens et des Sud-Africains<sup>60</sup>.

En 1995, selon Remy Bazenguissa-Ganga, 700 miliciens suivent une « formation d'élite » au centre de Loudima. Le nombre augmente avec les années<sup>61</sup>. Cependant, Amnesty International ne mentionne que 450 combattants<sup>62</sup>.

Les « Cocoyes » forment une milice spécialisée dans les actions antiguérilla urbaine. Ils forment la Brigade spéciale d'intervention rapide (BSIR), et se font parfois appeler « Bécéristes »<sup>63</sup>.

Les « Cocoyes » bénéficient « d'une bonne partie du stock de l'armée »<sup>64</sup>.

Le Département d'Etat américain affirme que **la Garde Présidentielle est formée à partir d'un « noyau de Cocoyes »** (sans préciser si le terme « Cocoyes » est utilisé de façon générique ou pour désigner la milice formée à Loudima)<sup>65</sup>.

Selon l'ONG Small Arms Survey (qui a mené une enquête de terrain et interrogé des miliciens), les « Cocoyes » (Small Arms Survey y inclut les « Aubevillois ») « dépendent de la présidence en ce qui concerne les armes et les ordres »<sup>66</sup>.

### 3.4. Les Mambas

---

<sup>55</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, 1997, art.cit.

<sup>56</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit.

<sup>57</sup> Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>58</sup> Président du Centre congolais pour la promotion et la défense des droits de l'enfant (CPDE), ONG congolaise.

<sup>59</sup> Centre congolais pour la promotion et la défense des droits de l'enfant (CPDE), « Le Congo-Brazzaville », février 2003.

<sup>60</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>63</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>64</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit. ; Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>65</sup> Département d'Etat (Etats-Unis), « U.S. Department of State Country Report on Human Rights Practices 1999 – Congo », 23/02/2000.

<sup>66</sup> Small Arms Survey, 30/04/2002, art.cit.



Selon Patrice Yengo, « les Mambas sont spécifiquement formés pour les combats de 1997 ». Contrairement aux « Aubevillois » et aux « Cocoyes », ils n'existaient pas en 1993<sup>67</sup>.

Les « Mambas », sont issus de la Réserve ministérielle<sup>68</sup>.

### 3.5. Les Zoulous

Les « Zoulous » se nomment également eux-mêmes « Forces Armées Niboleks » (FAN)<sup>69</sup>.

Selon Rémy Bazenguissa-Ganga, les membres de la milice « Zoulou » sont issus de la Réserve ministérielle<sup>70</sup>. Mais pour Patrice Yengo, la milice « Zoulou » s'est formée indépendamment puis ses éléments ont été recrutés par la Réserve<sup>71</sup>.

Selon Elisabeth Dorier-Apprill, c'est un groupe distinct de la Réserve et la mouvance présidentielle<sup>72</sup> arme les « Zoulous », « sans vraiment les contrôler »<sup>73</sup>.

Une partie des « Zoulous » auraient intégré les « Aubevillois », après un entraînement à Aubeville<sup>74</sup>.

Les « Zoulous » sont composés en majorité de jeunes Bembés expulsés de Bacongo (quartier de Brazzaville dominé par les Lari, originaires du Pool) (conflit de 1993)<sup>75</sup>.

En 1997, une journaliste de RFI s'entretient avec un ancien « Zoulou » (concernant le conflit de 1993). Il a été enrôlé à 17 ans. Le « Zoulou » indique qu'il a été formé par des Israéliens, mais que des commandants et des colonels venaient pour les encourager à se battre. Le « Zoulou » raconte : « c'était difficile [...] de rencontrer un Ninja sur le terrain de combat, mais nous attrapions plus les civils. On les prenait, on les torturait ». Les « Zoulous » rackettaient les Laris (« Tcheks ») et tuaient leurs enfants en les piétinant et égorgeaient les femmes « qui passaient ». Ces meurtres sont rapportés aux « encadreurs » qui félicitent les exécutants<sup>76</sup>.

---

<sup>67</sup> YENGO Patrice, 1998, art.cit.

<sup>68</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit.

<sup>69</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, ZIAVOULA Robert, « Géographie des ethnies, géographie des conflits à Brazzaville », LE BRIS Emile (éd.), *Villes du sud : sur la route d'Istanbul*, Paris, ORSTOM, 1996, pp. 259-289.

<sup>70</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit.

<sup>71</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>72</sup> Il s'agit de la coalition des partis soutenant Pascal Lissouba. A sa tête figure le parti de Lissouba, l'UPADS. La coalition comprend notamment le Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD) de J. Yhombi-Opango (Premier ministre) et l'Union pour la Démocratie et la République (UDR-Mwindi) d'André Milongo (président de l'Assemblée nationale). Yhombi-Opango est à la tête de miliciens se faisant appeler les « Aigles » ou les « Faucons ».

<sup>73</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, 1997, art.cit.

<sup>74</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, 01/01/1998, *op. cit.* [Retranscription].

### 3.6. L'intégration des milices dans les forces publiques

En janvier 1994, Lissouba ordonne le recrutement de 2 000 miliciens dans la police, la gendarmerie, et des unités spéciales créées pour cette occasion. Parmi ces unités figure la Force d'interposition<sup>77</sup>.

Pour l'année 1995, Rémy Bazenguissa-Ganga avance que les chiffres officiels font mention de 819 miliciens soutenant les Forces publiques : 348 « Aubevillois » en tant qu'auxiliaires de police et 471 stationnés au « Camp 15-août » (centre de Brazzaville) en attendant leur intégration dans l'armée<sup>78</sup>.

Selon Amnesty International, entre 1994 et 1996, 4 000 miliciens ont été intégrés dans les « forces de sécurité »<sup>79</sup>.

Durant le conflit de 1993-1994, l'ensemble des forces de la mouvance présidentielle (soldats de l'armée et miliciens) est dirigé par les colonels de l'armée, Jean-Marie Nguembo<sup>80</sup> et Bouesse<sup>81</sup>.

### 3.7. Des difficultés à faire la distinction entre les groupes armés

Le terme « Cocoye » est parfois employé pour désigner toutes les milices soutenant Lissouba.

Selon certaines sources, la milice « Cocoye » serait constituée de « Zoulous » ou d'« Aubevillois »<sup>82</sup>. Mais selon d'autres sources, les « Cocoyes » sont formés à Loudima<sup>83</sup> (et ne peuvent donc pas être des « Aubevillois »).

Il n'est pas toujours fait de distinction entre « Aubevillois » et Réserve ministérielle<sup>84</sup>.

Une source rapporte que les miliciens formés à Loudima et à Aubeville (les « Aubevillois ») forment la Réserve ministérielle. C'est par la suite qu'ils ont pris le nom de « Cocoye »<sup>85</sup>.

« Aubevillois » et « Cocoyes » sont formés par des militaires congolais<sup>86</sup>.

Le Département d'Etat américain fait état d'éléments des forces publiques se battant au sein des milices<sup>87</sup>.

---

<sup>77</sup> Amnesty International, *Amnesty international Report 1995*, Londres, Amnesty International Publications, 1995, 353 p.

<sup>78</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, juin 1998, art.cit.

<sup>79</sup> Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>80</sup> Frère du ministre de l'Intérieur, Martin Mberi.

<sup>81</sup> BALENCIA Jean-Marc (dir.), LA GRANGE Arnaud (dir.), 1999, *op. cit.*

<sup>82</sup> Small Arms Survey, 30/04/2002, art.cit.

<sup>83</sup> Exemple : POURTIER Roland, 1998, art. cit.

<sup>84</sup> Exemples : DORIER-APPRIL Elisabeth, ZIAVOULA Robert, 1996, art.cit. ; POURTIER Roland, 2000, art.cit. ; POURTIER Roland, 1998, art. cit. ; OSSEBI Henri, « De la galère à la guerre : jeunes et « Cobras » dans les quartiers Nord de Brazzaville », *Politique Africaine*, décembre 1998, n°72, pp. 17-33.

<sup>85</sup> BALENCIA Jean-Marc (dir.), LA GRANGE Arnaud (dir.), 1999, *op. cit.*

<sup>86</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>87</sup> Département d'Etat (Etats-Unis), 30/01/1994, art.cit.

#### 4. Les exactions commises par la Garde Présidentielle pendant le conflit armé de 1993-1994

Peu d'informations sont disponibles sur ce conflit. Amnesty International signale qu'il est difficile d'identifier les auteurs des violences sur le terrain<sup>88</sup>. Le Département d'Etat américain rapporte qu'un seul journaliste étranger était présent dans le pays<sup>89</sup>.

Selon le département d'Etat américain, les forces armées congolaises et la police ne sont « institutionnellement »<sup>90</sup> pas directement impliquées dans les meurtres politiques. Mais **la Garde est impliquée dans un grand nombre de violations des droits de l'homme**<sup>91</sup>.

**La Garde « commence à intervenir, de façon virulente, après le basculement de la majorité parlementaire.** Elle musèle l'opposition en molestant et emprisonnant ses membres, puis sème la terreur dans Brazzaville ». Notamment, **la Garde « pratiquera des exactions contre les émeutiers dans les quartiers sud de Brazzaville »**<sup>92</sup>.

A partir de « la fusillade du 30 novembre 1992 [par l'armée], [jusqu'à] l'encerclement de Bacongo [par des « Aubevillois » et des « Zoulous »], les événements qui concourent à l'aggravation de la tension portent indubitablement, à chaque niveau de leur mise en œuvre, la marque des proches parents ou des éléments des gardes rapprochées des leaders »<sup>93</sup>.

**Le 30 novembre 1992, une manifestation de l'opposition est réprimée par la Garde, entraînant 3 morts et une centaine de blessés**<sup>94</sup>.

En juin et juillet 1993, des sympathisants de l'opposition sont détenus pendant plusieurs semaines par les « forces gouvernementales ». Les détenus rapportent des cas de torture et de meurtre<sup>95</sup>.

En particulier, Amnesty International signale que **le chanteur Jacques Koyo dit faire partie de ceux qui auraient été torturés dans le palais présidentiel, après avoir été arrêté par la Garde Présidentielle**<sup>96</sup>.

---

<sup>88</sup> Amnesty International, 1998, *op.cit.*

<sup>89</sup> Département d'Etat (Etats-Unis), 30/01/1994, art.cit.

<sup>90</sup> Selon le Département d'Etat, certains agents de la force publique s'impliquent, parfois en uniforme, mais à titre personnel.

<sup>91</sup> Département d'Etat (Etats-Unis), 30/01/1994, art.cit.

<sup>92</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, avril 1996, art.cit.

<sup>93</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

Selon E. Dorier-Apprill, « de nombreux hommes politiques de tous bords résident dans [la] partie la plus cossue [du Plateau des 15 ans, à Moungali], sous la protection de leurs miliciens respectifs : zoulous, ninjas, cobras et même requins » (DORIER-APPRILL Elisabeth, 1997, art.cit.).

<sup>94</sup> BAZENGUISSA-GANGA Rémy, avril 1996, art.cit.

<sup>95</sup> Amnesty International, *Amnesty international Report 1994*, Londres, Amnesty International Publications, 1994, 352 p.

<sup>96</sup> *Ibid.*

## 5. Les exactions commises par les milices « Cocoyes » pendant le conflit armé de 1997

Selon Amnesty international, **des centaines, et peut-être des milliers de civils non-armés auraient été tués aux barricades, notamment celles des « Cocoyes »**<sup>97</sup>.

Les exécutions aux « bouchons » (barrages érigés sur les routes et dans les rues) se sont poursuivies durant le cessez-le-feu de juillet 1997. Elles ont visées des membres des forces de sécurité, ainsi que des fonctionnaires et des civils<sup>98</sup>.

Amnesty International rapporte une série d'incidents :

- « Fin 1997, les "Cocoyes" auraient un jour tué quatre civils dont ils auraient jeté les corps aux lions du jardin zoologique de Brazzaville »<sup>99</sup>.
- « En juillet 1997, pendant un cessez-le-feu temporaire, des combattants "Ninjas" et "Cocoyes" ont exécuté sommairement à des barrages routiers des membres des forces de sécurité et d'autres fonctionnaires, ainsi que de nombreux civils »<sup>100</sup>.

Selon Amnesty International, « une grande partie de ces homicides auraient été commis au Centre culturel français, en particulier au moment où les fonctionnaires, profitant du cessez-le-feu, sont sortis de chez eux pour aller toucher leurs salaires »<sup>101</sup>.

Notamment, en juillet 1997, « un sergent de police du nom de Ngakoua a été exécuté sommairement au Centre par ses anciens collègues qui avaient rejoint les "Cocoyes" »<sup>102</sup>.

Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1994, un blocus est mis en place par les « Aubevillois ». Ce blocus est suivi d'affrontements avec les « Ninjas ». Le blocus dure 12 jours<sup>103</sup>.

## 6. Autres exactions

### 6.1. Conflit de 1993-1994

Amnesty international affirme que : « de nombreux membres des forces de sécurité ont rejoint les principaux groupes armés [...], seule la gendarmerie nationale est restée généralement neutre dans ce conflit »<sup>104</sup>.

Elisabeth Dorier-Apprill rapporte qu'à la fin de l'année 1993, « l'armée mitraille et assiège Bacongo pendant plusieurs semaines »<sup>105</sup>.

Le 3 novembre 1993, une attaque à Bacongo des « forces gouvernementales », plus précisément la Sécurité Présidentielle<sup>106</sup>, contre l'opposition armée provoque 15 morts<sup>107</sup>.

---

<sup>97</sup> Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>104</sup> Amnesty International, 25/03/1999, art.cit.

<sup>105</sup> DORIER-APPRILL Elisabeth, 1997, art.cit.

<sup>106</sup> BALENCIA Jean-Marc (dir.), LA GRANGE Arnaud (dir.), 1999, *op. cit.*

<sup>107</sup> Amnesty International, « UA 391/93 - Congo: fear of extrajudicial execution: at least 15 people killed and dozens injured », 04/11/1993.

Amnesty international suspecte la mise en œuvre d'exécutions extrajudiciaires. De nombreuses maisons sont détruites<sup>108</sup>.

Le 3 novembre 1993, Clément Massengo (membre du MCDDI, il travaille pour une radio d'opposition clandestine, Radio-Alliance) est exécuté avec sa famille, à son domicile, par les « forces de sécurité »<sup>109</sup>.

Selon Amnesty international, en novembre 1993, des sympathisants du gouvernement ont été enlevés par des groupes armés de l'opposition. Des « membres des forces de sécurité » ont en retour fait usage d'armes automatiques et de roquettes dans les quartiers brazzavillois de Bacongo et Makélékélé faisant de nombreuses victimes civiles<sup>110</sup>.

Patrice Yengo rapporte qu'au début du mois de décembre 1993, « la mouvance présidentielle [...] va utiliser à la fois une partie des forces gouvernementales, qui lui est acquise, et les miliciens zoulous. En représailles au nettoyage ethnique du quartier de Bacongo, les milices gouvernementales chassent tous les ressortissants du Pool de Mfilou et de Moutabala. C'est l'un des épisodes les plus sanglants du conflit »<sup>111</sup>.

Des militants « Tcheks » de l'Union pour la Démocratie et la République (UDR-Mwinda) d'André Milongo (alors président de l'Assemblée nationale) traversent le territoire des « Zoulous ». Des membres de la Réserve ministérielle sont détachés par Milongo pour les protéger, mais ceux-ci s'allient aux « Zoulous » et les tuent<sup>112</sup>.

Pour l'année 1994, Amnesty international estime que les « troupes gouvernementales » et les milices progouvernementales sont « responsables de détentions arbitraires, torture et exécutions extrajudiciaires »<sup>113</sup>.

## 6.2. Conflit de 1997

Les « Zoulous » ont attaqué des trains entre les stations de Brazzaville et Pointe-Noire, faisant descendre les Mbochis afin de les exécuter ou de les enlever. Des femmes, des enfants et des personnes malades sont exécutés<sup>114</sup>.

En juin 1997, les « Zoulous » ont occupé un hôpital à Brazzaville, y ont installé leur armement, et ont tué des patients selon leurs appartenances ethniques<sup>115</sup>.

Le 26 août 1997, des « hélicoptères de Lissouba » bombardent Mpila, Yoro, Poto-Poto et Talangaï (Brazzaville). De nombreux civils sont tués. « Les hélicoptères ont été livrés le mois passé aux milices de Lissouba par des mercenaires ukrainiens, qui sont également chargés d'exécuter les missions de bombardement »<sup>116</sup>.

---

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Amnesty International, « Further information on UA 391/93 (AFR 22/03/93, 4 November) - Congo: fear of extrajudicial execution: at least 95 political killings since December as fighting continues », 14/01/1994.

<sup>110</sup> Amnesty International, *Amnesty international Report 1994*, Londres, Amnesty International Publications, 1994, 352 p.

<sup>111</sup> YENGO Patrice, 2006, *op. cit.*

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> Amnesty International, 1995, *op. cit.*

<sup>114</sup> Amnesty International, 1998, *op. cit.*

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> ANB-BIA, 29/08/1997, art.cit.

## Bibliographie

(Sites web consultés en octobre 2018)

### Ouvrages

CLARK John Frank, DECALO Samuel, *Historical Dictionary of Republic of the Congo*, 4<sup>e</sup> éd., Lanham, The Scarecrow Press, 2012, 523 p.

YENGO Patrice, *La guerre civile du Congo-Brazzaville : 1993-2002 « Chacun aura sa part »*, Karthala, 2006, 446 p. [ouvrage disponible à la consultation à la bibliothèque de l'OFPRA]

BALENCIA Jean-Marc (dir.), LA GRANGE Arnaud (dir.), *Mondes rebelles – guerres civiles et violences politiques*, Michalon, 1999, 1561 p. [ouvrage disponible à la consultation à la bibliothèque de l'OFPRA]

DORIER-APPRILL Elisabeth, KOUVOUAMA Abel, *Vivre à Brazzaville : modernité et crise au quotidien*, Karthala, 01/01/1998, 384 p.  
(Ouvrage non consultable à la bibliothèque Flora)

### Articles scientifiques

Institut de recherche sur la paix (HSFR, Francfort), « Congo-Brazzaville 1997-1999 (Cobras/Cocoyes, Ninjas, Ntsiloulous) », 09/10/2015.

[https://www.hsfk.de/fileadmin/HSFK/hsfk\\_publicationen/Congo-Brazzaville-1997-1999.pdf](https://www.hsfk.de/fileadmin/HSFK/hsfk_publicationen/Congo-Brazzaville-1997-1999.pdf)

ADAM Michel, « Coups d'État, guerres de survie, guerres de prédation », *Ateliers*, n°26, 2003.

<https://journals.openedition.org/ateliers/8732#bodyftn4>

Small Arms Survey (Institut de hautes études internationales, Genève), « Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo », (études commandée par l'Organisation Internationale des Migrations, et PNUD), 30/04/2002.

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/C55612A5CD90947E85256C100068D1D7-giis-cog-30apr.pdf>

POURTIER Roland, « Brazzaville dans la guerre : crise urbaine et violences politiques // Brazzaville in the war : urban crisis and political violence », *Annales de Géographie*, t. 109, n°611, 2000, pp. 3-20.

[https://www.persee.fr/docAsPDF/geo\\_0003-4010\\_2000\\_num\\_109\\_611\\_1901.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/geo_0003-4010_2000_num_109_611_1901.pdf)

BAZENGUISSA-GANGA Rémy, « Les milices urbaines au Congo : la transition démocratique et la dissémination des pratiques de violence », *African Journal of Political Science*, juin 1998, vol. 3, n°1, pp. 52-69.

<http://pdfproc.lib.msu.edu/?file=/DMC/African%20Journals/pdfs/political%20science/volume3n1/ajps003001005.pdf>

YENGO Patrice, « « Chacun aura sa part » : les fondements historiques de la (re)production de la « guerre » à Brazzaville », *Cahiers d'Etudes africaines*, 1998, pp. 471-503.

[https://www.persee.fr/doc/cea\\_0008-0055\\_1998\\_num\\_38\\_150\\_1811](https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1998_num_38_150_1811)

OSSEBI Henri, « De la galère à la guerre : jeunes et « Cobras » dans les quartiers Nord de Brazzaville », *Politique Africaine*, décembre 1998, n°72, pp. 17-33.  
<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/072017.pdf>

POURTIER Roland, « 1997 : les raisons d'une guerre « incivile » », *Afrique contemporaine*, 1998, n°186, pp. 7-32.

DORIER-APPRILL Elisabeth, « Des quartiers pour territoires ? Guerre de milices, fragmentation urbaine et recompositions identitaires à Brazzaville », dans BONNEMAISON Joël (éd.), CAMBREZY Luc (éd.), QUINTY BOURGEOIS Laurence (éd.). *Le territoire, lien ou frontière ? : identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, ORSTOM, (Colloques et Séminaires), 1997, 102 p.  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers08-09/010014865-64.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-64.pdf)

BAZENGUISSA-GANGA Rémy, « Milices politiques et bandes armées à Brazzaville – Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés », *les Etudes du CERI*, n°13, avril 1996.  
<https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/etude13.pdf>

DORIER-APPRIL Elisabeth, ZIAVOULA Robert, « Géographie des ethnies, géographie des conflits à Brazzaville », LE BRIS Emile (éd.), *Villes du sud : sur la route d'Istanbul*, Paris, ORSTOM, 1996, pp. 259-289.  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers11-10/010005828.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-10/010005828.pdf)

CHEZA Maurice, « Vers le Synode africain. Note chronologique et bibliographique », *Revue Théologique de Louvain*, 1994, n°25-1, pp. 65-71.  
[https://www.persee.fr/doc/thlou\\_0080-2654\\_1994\\_num\\_25\\_1\\_2676](https://www.persee.fr/doc/thlou_0080-2654_1994_num_25_1_2676)

## Institutions nationales

Département d'Etat (Etats-Unis), « U.S. Department of State Country Report on Human Rights Practices 1999 – Congo », 23/02/2000.  
<https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/1999/237.htm>

Département d'Etat (Etats-Unis), « U.S. Department of State Country Report on Human Rights Practices 1993 – Congo », 30/01/1994.  
<http://www.refworld.org/country,,,COG,,3ae6aa4bc,0.html>

## ONG

Amnesty International, « Republic of Congo: A Past that Haunts the Future », 09/04/2003.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/100000/afr220012003en.pdf>

Centre congolais pour la promotion et la défense des droits de l'enfant (CPDE), « Le Congo-Brazzaville », février 2003.  
[http://www.dei-belgique.be/IMG/pdf/le\\_congo-brazzaville.pdf](http://www.dei-belgique.be/IMG/pdf/le_congo-brazzaville.pdf)

Child Soldiers International, « Child Soldiers Global Report 2001 – Congo », 2001.  
[http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=498806062&skip=0&query=cocoye#\\_ftnref477](http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=498806062&skip=0&query=cocoye#_ftnref477)

Amnesty International, « République du Congo – Une ancienne génération de dirigeants responsable de nouveaux carnage », 25/03/1999.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/140000/afr220011999fr.pdf>

Amnesty International, *Amnesty international Report 1999*, Londres, Amnesty International Publications, 1999, 405p.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1000011999ENGLISH.PDF>

FIDH, « Entre arbitraire et impunité: les droits de l'homme au Congo-Brazzaville », 24/04/1998.  
<https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/republique-du-congo/ENTRE-ARBITRAIRE-ET-IMPUNITE-LES>

Amnesty International, *Amnesty international Report 1998*, Londres, Amnesty International Publications, 1998, 395 p.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1000011998ENGLISH.PDF>

Amnesty International, *Amnesty international Report 1995*, Londres, Amnesty International Publications, 1995, 353 p.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1000011995ENGLISH.PDFb>

Amnesty International, « Further information on UA 391/93 (AFR 22/03/93, 4 November) - Congo: fear of extrajudicial execution: at least 95 political killings since December as fighting continues », 14/01/1994.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/184000/afr220011994en.pdf>

Amnesty International, *Amnesty international Report 1994*, Londres, Amnesty International Publications, 1994, 352 p.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1000021994ENGLISH.PDF>

Amnesty International, « UA 391/93 - Congo: fear of extrajudicial execution: at least 15 people killed and dozens injured », 04/11/1993.  
<https://www.amnesty.org/download/Documents/188000/afr220031993en.pdf>

## Centre de recherches

GlobalSecurity.org, « Cocoyes / Coyote Militia (aka Mamba, Zulus) », 31/12/2016.  
<https://www.globalsecurity.org/military/world/para/cocoyes.htm>

## Médias

Agence Congolaise d'Information (ACI), « Le nouveau commandant de la GR prend ses fonctions », 22/01/2018.  
<http://actualites.agencecongoinfo.net/2018/01/20/le-nouveau-commandant-de-la-gr-prend-ses-fonctions/>



Africa Intelligence, « Jean Da Costa », 05/04/2007.

<https://www.africaintelligence.fr/lc-/hommes-de-pouvoir/2007/04/05/jean-da-costa,27602179-art>

Le Soir, « Mercenaires, les affreux de service POINT DE VUE Entrepreneurs de guerre Chiens de guerre Ltd Les mercenaires reviennent en force sous le paravent de « sociétés militaires privées ». Malaise dans les Etats-nations Mercenaires à louer: 3.250 euros Les freelances sautent sur Kinshasa Grands noms pour basses œuvres », 15/11/2002.

[https://www.lesoir.be/archive/recup/%252Fmercenaires-les-affreux-de-service-point-de-vue-entrepr\\_t-20021115-Z0MH2J.html](https://www.lesoir.be/archive/recup/%252Fmercenaires-les-affreux-de-service-point-de-vue-entrepr_t-20021115-Z0MH2J.html)

IRIN, « Congo-Brazzaville: Bulletin spécial d'IRIN sur les milices au Congo », 17/02/1999.

<https://reliefweb.int/report/congo/congo-brazzaville-bulletin-sp%C3%A9cial-dirin-sur-les-milices-au-congo>

Libération, « La ronde des milices », 29/01/1999.

[https://www.liberation.fr/planete/1999/01/29/la-ronde-des-milices\\_262470](https://www.liberation.fr/planete/1999/01/29/la-ronde-des-milices_262470)

ANB-BIA (*African News Bulletin - Bulletin d'Information Africain ; édité par des missionnaires catholiques*), « Congo Brazzaville : Lissouba déclenche sa boucherie », 29/08/1997.

<http://ospiti.peacelink.it/anb-bia/nr332/f06.html>

La Rue meurt, « Cette guerre n'est pas celle du peuple », 25/06/1997.

[voir annexe]

Libération, « Les luttes pour le pouvoir embrasent Brazzaville - Les partisans du chef de l'Etat congolais Lissouba affrontent ceux de l'ex-président Sassou N'Guesso », 07/06/1997.

[https://www.liberation.fr/planete/1997/06/07/les-luttes-pour-le-pouvoir-embrasent-brazzavilleles-partisans-du-chef-de-l-etat-congolais-lissouba-a\\_207643](https://www.liberation.fr/planete/1997/06/07/les-luttes-pour-le-pouvoir-embrasent-brazzavilleles-partisans-du-chef-de-l-etat-congolais-lissouba-a_207643)

Africa Intelligence, « Les sécuocrates », 14/04/1994.

<https://www.africaintelligence.fr/lc-/hommes-de-pouvoir/1994/04/14/les-secuocrates,24913-art>